

# AMIS DU MARAIS - RAPPORT ANNUEL 2018-2019

## 1. NOTRE ORGANISME

### 1.1. Le conseil d'administration 2018-2019

Le conseil d'administration pour l'année 2018-2019 était composé des personnes suivantes :

- Président : Pierre Marchildon
- Vice-présidente : Michèle Lepage
- Secrétaire : Carole Dupuis
- Trésorier : Jules Brassard
- Conseillère : Jocelyne Tremblay
- Conseiller : Mario Tousignant
- Conseiller : Yvon Laviolette

### 1.2. Cotisation et Liste des membres

La cotisation est toujours fixée à 10 \$ par personne et elle est renouvelable le 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Notre liste comporte présentement 63 membres en règle.

### 1.3. Liens avec la Municipalité

Le maire, Christian Richard, a agi comme agent de liaison entre notre organisme et la Municipalité pendant toute la période faisant l'objet de ce rapport.

## 2. ACTIVITÉS RÉCURRENTES

### 2.1. Communication avec les nouveaux résidants de Saint-Antoine-de-Tilly

Comme nous l'avons fait au cours des dernières années, nous avons demandé à la Municipalité de nous fournir les coordonnées des personnes arrivées à Saint-Antoine au cours de la dernière année afin de les informer de l'existence et des objectifs des Amis du marais. Nous ferons suivre l'information nécessaire à ces nouveaux résidants ou propriétaires de chalets en avril. Cette lettre offrira aussi à toutes ces personnes une adhésion gratuite à notre organisme pour l'année 2019-2020.

### 2.2. Nettoyage des berges

La corvée annuelle du nettoyage des berges a eu lieu le 9 juin. Comme par les années passées, la distance à parcourir était divisée en 6 secteurs allant de la limite de Sainte-Croix, à l'ouest, jusqu'à la limite de Saint-Nicolas, à l'est (environ 12 km). Encore une fois cette année, la date du nettoyage des berges coïncidait avec la Fête de la pêche. Tous les bénévoles ont donc pu se joindre au dîner gratuit offert par la Municipalité aux abords du quai et participer en après-midi aux différents ateliers offerts par l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne.

### 2.3. Entretien du parc municipal situé dans les Fonds

Cette corvée a eu lieu le 12 mai et neuf bénévoles y ont participé. Les travaux ont surtout porté sur le raclage du terrain, sur la remise en état des plates-bandes, ainsi que sur la taille des haies et des arbustes.

## **2.4. Conférences**

Au cours de la période 2018-2019, nous avons organisé deux conférences qui ont été présentées à la bibliothèque La Corne de brume :

- Le 31 janvier 2019, Monsieur Lucien Lemay, Directeur des communications du Club des ornithologues de Châteauguay, « Le suivi d'une nidification de Grands-ducs d'Amérique ».
- Le 28 février 2019, Monsieur Louis Bernatchez, Biologiste spécialisé en génétique évolutive (Université Laval) et Directeur de la chaire de recherche du Canada en génomique et conservation des ressources aquatiques, « L'ADN environnemental au service de la gestion et de la conservation de la faune aquatique ».

## **2.5. Appui au projet de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) portant sur l'inventaire et la protection de plantes en péril**

Cet appui s'inscrit dans un programme plus vaste géré par la FQPPN qui vise à assurer la protection et le rétablissement de certaines plantes en péril, dont la gentiane de Victorin. L'habitat de prédilection de la gentiane de Victorin correspond aux littoraux supérieurs de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent. C'est une espèce endémique à cet habitat, c'est-à-dire qu'on ne la retrouve nulle part ailleurs au monde. On la retrouve surtout au mois d'août ou au début de septembre. Au cours des dernières années des représentants des Amis du marais ont participé au repérage de cette plante sur les berges du fleuve dans la partie ouest de la municipalité de Saint-Antoine. Il convient de noter cependant que le nombre de plants recensés à Saint-Antoine est très faible par rapport à d'autres municipalités. En 2018, nous en avons identifié 14 plants seulement (28 en 2017). À titre de comparaison, des municipalités comme Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Jean-Port-Joli et plusieurs autres en comptent des centaines et même des milliers à chaque année.

## **2.6. Recensement des oiseaux de Noël (RON)**

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, nous avons participé, le 15 décembre, au recensement des oiseaux de Noël dans le cercle Neuville-Tilly. Quarante et une personnes dont 33 groupées en 11 équipes au champ et 8 observant uniquement aux mangeoires ont participé à cette activité qui a duré toute la journée. On peut trouver plus d'information sur l'historique de cette activité sur le site [www.oiseauxcanada.org](http://www.oiseauxcanada.org) sous l'onglet « Science citoyenne/Recensement des oiseaux de Noël ». Au total, environ 2 400 oiseaux répartis en 38 espèces ont été observés. Ce résultat est le plus faible des dernières années. Il semble que l'arrivée hâtive de la neige et des grands froids ait éloigné la sauvagine de notre territoire puisqu'à peine 14 individus ont été observés. Les goélands et les rapaces diurnes se sont faits encore plus rares. Par contre, le dindon sauvage, bien que concentré sur la rive sud de notre RON pour le moment, augmente constamment ses effectifs et se classe cette année au 5<sup>e</sup> rang pour l'abondance. L'espèce vedette de l'année est l'épervière boréale : c'est seulement le 2<sup>e</sup> individu que l'on observe dans notre RON depuis les 4 dernières années. L'observation a eu lieu dans le secteur est de Saint-Antoine.

### **3. NOUVELLES ACTIVITÉS EN 2018-2019**

#### **3.1 Rencontre entre la Société Provancher et les Amis du marais à Saint-Antoine-de-Tilly**

À la suite des échanges que nous avons eus avec la Société Provancher au cours des dernières années et compte tenu du fait que nos deux organismes partagent des objectifs communs, nous avons convenu d'un commun accord qu'il serait utile de raffermir les liens qui existent entre nous et d'acquérir une meilleure connaissance des particularités de nos marais respectifs. À cette fin, le 4 août 2018, les membres de notre conseil d'administration ont reçu une vingtaine de membres de la Société Provancher au quai de Saint-Antoine-de-Tilly. Après une brève introduction du président des Amis du marais sur les objectifs et activités de notre association, trois spécialistes ont présenté des exposés sur les caractéristiques de notre marais quant à la flore (Audrey Lachance), la faune aquatique (François Caron) et l'ornithologie (Jacques Ancil). Les trois exposés ont donné lieu à des échanges des plus conviviaux et, comme la marée était basse à ce moment-là, nos invités ont pu observer sur place plusieurs des éléments qui faisaient partie de ces présentations. La rencontre s'est terminée par un pique-nique à la ferme La Rosée du matin qui nous a accueillis sous son chapiteau. Une rencontre semblable aura lieu au cours de l'été 2019 à la Réserve naturelle du marais Provancher, à l'intention des membres des Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly.

#### **3.2 Projet de caractérisation du marais et développement d'un plan de protection**

Depuis avril 2018, nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau d'écologie appliquée (BEA) à un projet portant sur la caractérisation du marais de Saint-Antoine-de-Tilly et sur le développement d'un plan de protection pour le littoral du fleuve à Saint-Antoine.

Même si une étude de caractérisation du marais avait déjà été faite en 1995 avant la formation des Amis du marais, les données recueillies à cette époque devaient d'abord être mises à jour compte tenu de tous les changements naturels et anthropiques survenus au cours des 23 dernières années. La plupart des travaux effectués par le BEA au cours de l'été et de l'automne ont porté sur cet aspect du projet. Mentionnons à titre d'exemples le recensement et l'éradication partielle de nouvelles espèces exotiques envahissantes, le calcul de l'indice de qualité des bandes riveraines (IQBR) pour 30 propriétés riveraines et l'évaluation de l'état d'un certain nombre de murs de soutènement.

Une version préliminaire d'un plan de protection a aussi été préparée qui, en plus de couvrir les sujets précités, propose différentes actions dans des domaines tels que l'amélioration de la qualité de l'eau, la mise en place de mesures de restauration des murs à certains endroits, le transfert de connaissances sur la flore et la faune du marais, la sensibilisation des citoyens aux besoins de protection, l'amélioration de l'accessibilité au fleuve, et l'opportunité d'obtenir une désignation légale pour le marais ou pour certaines de ses parties.

Ce projet se poursuivra au cours de la prochaine année et des informations additionnelles seront présentées à l'occasion de notre prochaine assemblée générale le 16 mai.

#### **3.3 Refonte de notre site web**

Nous avons tenu des consultations auprès du personnel de Tourisme Lotbinière visant à obtenir l'assistance nécessaire pour refaire notre site web qui nécessite plusieurs améliorations.

L'administration du site doit aussi être examinée pour que les mises à jour et modifications nécessaires puissent être effectuées par un ou des membres de notre organisme.

#### **4. LIENS AVEC DIVERS ORGANISMES**

Au cours de la dernière année, nous avons maintenu les liens étroits qui existaient déjà avec le groupe citoyen Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie, avec l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne, avec Tourisme Lotbinière et avec la Société Provancher. Le président de notre conseil d'administration a également représenté les Amis du marais aux rencontres de la Table de Concertation Régionale de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent (TCREF) le 11 septembre à Trois-Rivières et le 20 novembre à Bécancour.

#### **5. REMERCIEMENTS**

Nous remercions la Municipalité pour l'appui qu'elle a continué à nous donner au cours de l'année. Nous remercions notre maire M. Christian Richard qui a agi comme agent de liaison entre notre organisme et la Municipalité. Nous remercions tous les commanditaires et tous les bénévoles qui ont continué à nous apporter un soutien essentiel à l'occasion d'événements comme les conférences, le nettoyage des berges et l'entretien du parc municipal.